Paris se mobilise pour les enfants soldats

Faire prendre conscience aux bailleurs de fonds internationaux que les enfants soldats méritent leur appui,

- Orphelins du sida, orphelins et enfants vulnérables (OEV) - Enfants soldats -

"Libérons les enfants de la guerre", c'est le thème de la conférence internationale qui a ouvert ses portes ce lundi sous l'égide de la France et du Fond des Nations Unies pour l'enfance (Unicef). Les autorités françaises souhaitent ainsi contribuer à impulser une nouvelle dynamique à la lutte pour la réinsertion des enfants soldats. Ils étaient, en 2006, 250 000 dont 120 000 sur le continent africain. Douze pays sont inscrits sur une "liste noire". Six cas ont déjà été soumis au Conseil de sécurité des Nations Unies. Des programmes pour la réinsertion des enfants soldats sont conduits dans une douzaine de pays sur la planète et, depuis 2001, 95 000 enfants en ont bénéficié. Henri Leblanc, chargé de programme au Fond des Nations Unies pour l'enfance (Unicef), revient sur les enjeux de ce rendez-vous pour Afrik.com.

Quels sont les enjeux de cette conférence ?

Cette conférence est historique car, pour la première fois, sont réunis à Paris, sous l'égide de la France et de l'Unicef, tous les acteurs qui sont mobilisés autour de la question des enfants associés aux groupes et forces armés. Aussi bien les agences des Nations Unies qui oeuvrent dans le sens de la protection de l'enfance, les ONG qui travaillent sur le terrain, que les Etats qui sont concernés et ceux qui ont la capacité de financer des programmes de développement. La conférence de Paris souhaite aboutir à un engagement sans équivoque en faveur des programmes qui sont conduits sur le terrain. Deux textes fondamentaux sortiront de cette rencontre. Les "Principes de Paris" rassembleront les bonnes pratiques qui prévalent à la mise en oeuvre de programmes efficaces et l'"Engagement de Paris", lui, exprimera l'engagement des pays à appuyer les programmes de réinsertion des enfants soldats. La réinsertion est fondamentale dans la mesure où les enfants soldats ne constituent pas une génération perdue. Ils ont seulement besoin d'être soutenus.

A travers ces deux textes, c'est une stratégie plus efficace qui, semble-t-il, se dessine ?

Les principes qui seront adoptés à Paris sont le résultat de 10 ans de réflexion consécutives à l'adoption, en 1997, des "Principes du Cap ". Nous avons pu déceler les points qui rendent les programmes de réinsertion des enfants soldats performants. Nous nous sommes aussi rendus compte que les filles avaient été quelque peu délaissées dans ces stratégies. Jusqu'ici, seuls étaient pris en compte les enfants qui avaient porté des armes. Les filles, par exemple, au sein des forces et des groupes armés peuvent être utilisées à des fins sexuelles. Nous avons aussi compris qu'il fallait faire de la prévention et travailler sur le long terme. Un bon programme de réinsertion doit être conduit sur deux ou trois ans, voire plus. On s'en rend bien compte quand on est obligés de mettre fin à un programme au bout de six mois faute de financement. En outre, la réinsertion est d'autant plus efficace qu'elle concerne la communauté dans son ensemble. La médiation avec la communauté est par conséquent primordiale. Il arrive que les jeunes filles, qui sont sorties des conflits après avoir été violées, soient rejetées par leur famille ou leur communauté qui leur reproche d'avoir été associées à un groupe qui leur a nui. Il est impératif que toutes ces nouvelles approches soient validées par les Etats. La conférence de Paris est aussi l'occasion pour des Etats comme la Sierra Leone et le Liberia de partager leurs expériences.

Le phénomène des enfants soldats n'est pas un phénomène nouveau, mais il y a semble-t-il comme une résurgence du fléau ?

Il n'y a pas de résurgence du phénomène des enfants soldats. Ce qui pose problème, c'est qu'en dépit des progrès considérables réalisés dans le domaine des droits de l'enfant, la question des enfants soldats se pose encore. C'est intolérable ! Les Etats doivent, par conséquent, prendre conscience du phénomène. Le fait que cela se passe à Paris revêt un caractère symbolique dans la mesure où la France s'est toujours distinguée dans la mise en avant de cette question sur la scène internationale.

A combien sont estimés les besoins financiers pour venir en aide aux enfants soldats ?

Il est impossible de donner une véritable estimation tant les contextes et les situations diffèrent d'un pays à l'autre.

Quand on parle du phénomène, on a l'impression que les enfants soldats sont un problème africain...

La question des enfants soldats n'est pas une spécificité africaine. L'Asie et l'Amérique Latine sont aussi concernés. On retrouve des enfants soldats en Colombie, au Myanmar ou encore en Afghanistan. L'émergence de nombreux conflits sur le continent africain ont mis en lumière un phénomène mondial.

En quoi consiste un programme type de réinsertion ?

La première action est de couper les enfants des forces et groupes armés qui les utilisent. Il s'agit ensuite de leur donner accès aux services essentiels comme la santé et la médiation psycho-sociale. L'autre point important dans cette première phase est le traçage des familles qui permet, quand cela est possible, au jeune de retrouver un environnement protecteur. Dans l'Est de la RDC, par exemple, qui est encore en proie à des conflits, ils sont dirigés vers des communautés alternatives. Le deuxième volet des programmes est consacré à la réinsertion dans la communauté d'origine. La médiation avec cette dernière est fondamentale. Cette étape est aussi l'opportunité pour l'enfant de se construire un autre avenir. La scolarisation et la formation professionnelle sont des outils qui permettront de le connecter au tissu économique. Pour les filles qui se retrouvent avec un enfant à charge, cela équivaut à leur donner les moyens d'élever leurs enfants.